

AOUT Nom(s)/Prénom(s)/Classe(s) 2025-2026.....



Commune : N° téléphone :

Remarques particulières (alimentaires / allergies...)

Signatures) parents(s) :



Tarif Horaire : €	Horaires De ...h ... à ... h ...	Nombre d'heures	Heures x Tarif horaire	Repas 4,50 € Sorties 5 €	TOTAL
	Lundi 03/08			4,50 €	€
	Mardi 04/08 P.N.			P.N. + 5 €	€
	Mercredi 05/08			4,50 €	€
	Jeudi 06/08 P.N. Sortie Retour 18h			P.N. + 5 €	€
	Vendredi 07/08			4,50 €	€
- 10 % = €	XXXXX		€	€	€
	Lundi 17/08			4,50 €	€
	Mardi 18/08 P.N.			P.N. + 5 €	€
	Mercredi 19/08			4,50 €	€
	Jeudi 20/08 P.N. Sortie Retour 17h30			P.N. + 5 €	€
	Vendredi 21/08			4,50 €	€
- 10 % = €	XXXXX		€	€	€
	Lundi 24/08			4,50 €	€
	Mardi 25/08 P.N.			P.N. + 5 €	€
	Mercredi 26/08			4,50 €	€
	Jeudi 27/08 P.N.			P.N. + 5 €	€
	Vendredi 28/08			4,50 €	€
- 10 % = €	XXXXX		€	€	€
	Lundi 31/08			4,50 €	€
Total des - 10% = €	+ adhésion 35 €	Nombre d'heures =	Heures x Tarif hor. = €	Repas & Suppléments = €	Total pour août = €

Il vous appartient de tenir à jour la variation de votre quotient (pas de rétroactivité).

Pour la possibilité de remboursement vous référer au règlement intérieur.

Indiquer votre tarif horaire selon la grille tarifaire (sur le site).

La programmation peut changer indépendamment de notre volonté (météo, grève, normes sanitaires...) sans remboursement exigible de votre part. Les changements imprévus seront indiqués sur le tableau d'information dans la mesure du possible. Pour la sortie du jeudi les enfants doivent être inscrits à deux autres journées supplémentaires de la même semaine. Les journées 9h/17h sont dues en totalité. Toute demi-heure entamée avant 9h et après 17h est due (il n'y a pas de ¼ d'heure).

En cas de retards répétés après 18h30, l'inscription de votre enfant pourra être annulée sans dédommagement.

Les mardis et jeudis les enfants doivent apporter un pique-nique froid.(annoté PN dans le tableau).Tous les jours prévoir une casquette, un goûter et une bouteille d'eau (nominative).

Remise de 10% (hors repas et suppléments) sur une semaine complète de 5 jours d'inscription. Réduction possible à partir du deuxième enfant inscrit. Le paiement complet de la réservation se fait à l'inscription à l'ordre de : ALSH. Possibilité jusqu'à 3 chèques les dépôts sont prévus mi- juillet / début août et début septembre avec un maximum de 100€ par famille pour ce dernier dépôt. Paiements ANCV papier et prise en charge C.E. acceptés.

L'adhésion de 35€ est annuelle de date à date pour la famille.

Total Juillet =	€	Total Août =	€	TOTAL =	€
------------------------	----------	---------------------	----------	----------------	----------

Pensez à  votre tableau

Souhaitez-vous une facture ? : Oui – Non
Paiement(s) :